

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 18

Artikel: La nouvelle carte de la Suisse [suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vue d'ordre *intellectuel* et *abstrait*. Or, la conscience n'est pas exclusivement intellectuelle, car il y a une conscience sensitive, et celle-ci n'a jamais de regards abstraits, généraux, universels. (A suivre.)



La nouvelle carte de la Suisse

(Suite et fin.)

C'est en combinant les deux procédés des teintes et des courbes de niveau équidistantes de 100 m. pour les régions montagneuses et de 50 m. pour la plaine qu'on est arrivé à reproduire à la perfection le relief tourmenté de nos contrées. Désire-t-on des indications précises sur l'altitude d'un point quelconque ou sur la profondeur de nos lacs, des renseignements détaillés et exacts nous sont fournis par les courbes de niveau. Naturellement, l'emploi de ces dernières exige qu'on soit rapproché de la carte. A une certaine distance, elles ne sont plus visibles ; elles se fondent agréablement avec les teintes plus ou moins foncées qui représentent le relief dans son ensemble, en laissant mieux voir la hauteur relative de nos sommités.

L'effet produit sur l'œil et l'esprit de l'observateur situé à cinq ou six mètres de la carte est surprenant : l'illusion est presque complète, surtout si la lumière arrive par la gauche. (Dans nos salles de classe, il faudra autant que possible chercher à réaliser cette dernière condition.) Non seulement nous croyons avoir sous les yeux une carte en relief de la Suisse, mais notre patrie nous apparaît telle que nous la verrions de la nacelle d'un ballon vers les trois heures de l'après-midi d'un jour d'été, alors que le soleil nous envoie ses rayons sous un angle de 45°. La nouvelle carte constitue une photographie de la Suisse, prise à vol d'oiseau. Comme elle nous montre bien les chaînes majestueuses de nos Alpes, leurs pics élancés, leurs glaciers étincelants, leurs vallées profondes et ramifiées ! Le long sillon qui court de Martigny à Coire, les divers gradins des Préalpes, les massifs désordonnés des Grisons, les lacs d'azur et les ondulations du plateau, les longs plis du Jura nous apparaissent comme dans la réalité. Quelle facilité maintenant de faire saisir à une classe la distinction des trois régions naturelles du territoire suisse : les Alpes semblables à une feuille de papier froissée, puis dépliée légèrement, le Jura comme une étoffe plissée et, entre ces deux bourrelets montagneux, le plateau mollement ondulé et parsemé de collines.

Le contraste n'est pas assez frappant, dira-t-on, entre la région jurassique et le plateau. Et pourtant, le dessinateur et le lithographe au lieu d'atténuer la différence l'ont, au contraire, exagérée. Ne l'oublions pas, les arêtes vieilles du Jura, ses combes, ses sommités arrondies ne forment pas avec la plaine suisse une antithèse aussi remarquable que la puissante ramure des Alpes.

Un autre mérite de la carte que nous analysons, c'est d'être établie d'après les principes de la géographie moderne. Aujourd'hui, la géographie physique est le principal, la partie politique en est simplement le corollaire. Dans la carte Keller, ce qui s'impose en premier lieu à l'œil de l'observateur, ce sont les vingt-deux territoires cantonaux. Cette connaissance pourtant ne devrait s'acquérir qu'après l'étude des formes générales du pays. Si les cantons correspondaient toujours avec des régions naturelles, comme cela a lieu pour le Valais et Uri, la coloration des cantons se justifierait, même dans une carte de géographie physique. Mais l'étendue de nos vingt-cinq républiques fédérées s'explique plutôt par l'histoire. En n'indiquant que faiblement les frontières cantonales et même les limites de la Suisse, la nouvelle carte répond donc à la conception de la géographie actuelle. En passant, disons qu'elle satisfera et les unitaires et les fédéralistes puisque chaque groupe a ses droits sauvegardés.

Les bigarrures cantonales, trop visibles, étant sacrifiées, la carte présente une merveilleuse unité. C'est ni plus ni moins qu'une partie de l'hémisphère nord que reproduit le beau travail du Bureau topographique fédéral. On y trouve un spécimen des principales formes de relief : une chaîne maîtresse, les Alpes ; une chaîne secondaire, le Jura ; les plaines du Rhin moyen et de Lombardie et enfin un plateau.

Remarquons toutefois que, sans nuire trop à l'unité de la carte, les limites de la Suisse — il ne s'agit pas de celles des cantons — auraient supporté d'être plus accentuées. Dans l'excellent atlas Gaebler, les limites des Etats indiquées par de fortes lignes rouges n'empêchent pas d'embrasser une carte d'un seul coup d'œil. Si, de la distance où le relief apparaît dans toute sa beauté, les limites étaient encore visibles, la Suisse apparaîtrait comme découpée dans les terres de l'Europe que la carte représente. Pour l'étude des différents cantons, la carte nouvelle offrira donc quelques inconvénients. Mais n'oublions pas que la carte Keller continuera à nous rendre de précieux services ; elle sera le complément de la jeune carte générale. L'intelligent lithographe Kümmerly vient de parachever son œuvre en publiant à un prix très modeste une carte politique de la Suisse destinée à compléter la carte du Bureau topographique.

En terminant, il me sera permis de formuler un vœu. La représentation graphique est un puissant moyen pour rendre

sensibles et claires les données géographiques. Plusieurs auteurs comprenant l'importance de ce procédé — M. le professeur Rosier, auteur de plusieurs ouvrages de géographie, entre autres — ont placé dans leurs atlas ou leurs manuels des cartes spéciales qui indiquent graphiquement le climat, les productions, l'industrie, le commerce, la densité de la population, les races, les religions, etc., des différents pays. L'enseignement a déjà tiré de grands avantages de ces cartes particulières. Malheureusement, jusqu'ici, le maître s'est toujours butté à un inconvénient. A supposer pourtant que tous les élèves possèdent les mêmes atlas, il n'est pas certain que tous soient capables de suivre l'explication des diverses cartes. Il faudrait donc que ce que l'on trouve en miniature dans les livres et atlas fût reproduit en grand sur des cartes murales. Cette innovation serait d'une utilité incontestable pour l'enseignement simultané. L'établissement de ces cartes nouvelles offrirait relativement peu de difficultés, car il ne s'agit pas ici de reproduire le relief, point délicat en cartographie; ces cartes ne demanderaient pas non plus à être dressées à une grande échelle.

Nous osons le croire, ceux qui se sont distingués dans l'élaboration de la belle carte générale de la Suisse, achèveront leur œuvre en s'occupant de l'établissement de ces utiles cartes particulières.

Soyons fiers, néanmoins, en attendant la réalisation de ce désir, de voir le matériel pour l'enseignement de la géographie s'enrichir et se développer. Au moment où la géographie cesse d'être uniquement la description de la terre pour en devenir encore l'explication et l'étude raisonnée, la nouvelle carte servira puissamment à l'enseignement et rendra de précieux services à la cause de l'instruction. Puisse-t-elle faire connaître à notre jeunesse suisse les beautés de son pays, ses charmes, ses richesses et développer encore en elle l'amour de la patrie!

P.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU TEMPS DE LA ROME DES PAPES

(Suite)

II. Ecoles de garçons

LES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Le Vénérable César de Bus, né le 3 février 1544, au diocèse d'Avignon, y fonda, le 27 septembre 1592, la Congrégation des *Pères de la Doctrine chrétienne*, composée de prêtres et de laïques unis entre eux par la promesse de se consacrer à l'enseignement.